



F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Les jardins du lac
B.P n° 317 Publiposte rue lac Echkel
Les Berges du lac 1053 Tunis
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 281 477
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre

Immeuble SAADI - Tour CD 2ème étage
Bureau n°7 et 8 - Menzah IV - 1082 Tunis
Tél : 71 755 035/ 71 755 024 - Fax : 71 753 062
RC : B245302009 - MF : 1883337 NAM 000
Mail : cabinet@deltacconsult.com.tn

HANNIBAL LEASE

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

MARS 2022

Hannibal Lease

Rapports des Commissaires aux comptes Exercice clos le 31 décembre 2021

I- RAPPORTS

- 1- Rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- 2- Rapport spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021

II- ETATS FINANCIERS

- 1- Bilan
- 2- Etat des engagements hors bilan
- 3- Etat de résultat
- 4- Etat de flux de trésorerie
- 5- Notes aux états financiers



F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Les jardins du lac
B.P n° 317 Publiposte rue lac Echkel
Les Berges du lac 1053 Tunis
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 281 477
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre

Immeuble SAADI - Tour CD 2ème étage
Bureau n°7 et 8 - Menzah IV - 1082 Tunis
Tél : 71 755 035/71 755 024 - Fax : 71 753 062
RC : B245302009 - MF : 1883337 NAM 000
Mail : cabinet@deltacconsult.com.tn

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Hannibal Lease qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2021, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers, arrêtés par le conseil d'administration du 24 mars 2022, font apparaître un total du bilan de 607.014.159 DT, un bénéfice net de 4.130.009 DT et une trésorerie positive à la fin de la période de 17.408.123 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clé d'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Dépréciation des créances

Risque identifié

En tant qu'établissement financier, la société Hannibal Lease est confrontée au risque de crédit défini comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur. Il en résulte une exposition de la société concernant le risque d'insolvabilité de ses clients qui l'oblige à distinguer ses actifs du bilan et du hors bilan en actifs « courants » et actifs « classés ». Les actifs classés doivent obéir à des règles spécifiques en matière de comptabilisation des provisions et des produits comptabilisés mais non encaissés.

Au 31 décembre 2021, les créances s'élèvent à 572.187 KDT, les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 52.433 KDT et les agios réservés ont atteint 4.291 KDT.

La société comptabilise les provisions sur créances de leasing dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, sont remplis. Ces critères sont décrits dans la note 3-3-2 des états financiers.

Compte tenu de l'exposition de la société au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des agios réservés comme un point clé dans notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons, à partir d'entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par la société, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la société repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nos travaux ont consisté à :

- Rapprocher la situation des engagements aux données comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la société par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- Apprécier la fiabilité du système de classification des créances, de couverture des risques et de réservation des produits ;
- Vérifier la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ; et
- Examiner les garanties retenues pour le calcul des provisions et apprécier leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration du 24 mars 2022.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ; et
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et son efficience, incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 24 Mars 2022

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



DELTA CONSULT

Said MALLEK





F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Les jardins du lac
B.P n° 317 Publiposte rue lac Echkel
Les Berges du lac 1053 Tunis
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 281 477
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre

Immeuble SAADI - Tour CD 2ème étage
Bureau n°7 et 8 - Menzah IV - 1082 Tunis
Tél : 71 755 035/ 71 755 024 - Fax : 71 753 062
RC : B245302009 - MF : 1883337 NAM 000
Mail : cabinet@deltaconsult.com.tn

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

En application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

1- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 18.500.000 DT, durant la période allant du 25 janvier 2021 au 28 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 131.265 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 1.000.000 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 17.000.000 DT, durant la période allant du 11 janvier 2021 au 20 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 241.872 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 2.000.000 DT.

3- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 18.000.000 DT, durant la période allant du 22 janvier 2021 au 23 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 126.179 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 1.500.000 DT.

4- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 5.000.000 DT, durant la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 28 Septembre 2021, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 37.221 DT.

5- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 3.000.000 DT, durant la période allant du 2 janvier 2021 au 28 décembre 2021, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 44.335 DT.

6- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 12 avril 2021 au 7 avril 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 62.919 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 1.000.000 DT.

7- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès des héritiers du feu Abdelkader ESSEGHAIER, représentés par Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 18.000.000 DT, durant la période allant du 13 janvier 2021 au 18 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève 255.172 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 3.000.000 DT.

8- Le conseil d'administration réuni le 24 mars 2022, a autorisé l'acquisition auprès de la société Confection Ras Jbal « CRJ », ayant des dirigeants en commun, d'un bureau situé au rez-de-chaussée de l'immeuble CRJ sis au centre urbain nord de Tunis pour l'ouverture d'une nouvelle agence. La superficie du local est de 83m² avec un prix d'acquisition de 5.200 DT HT par m² hors aménagement.

Ainsi, le prix global est de 431.600 Dinars HT, soit 513.604 Dinars TTC. Le paiement se fera 50% à l'acceptation de l'offre et 50% à la signature du contrat définitif.

A ce titre, Hannibal Lease a payé une avance de 256.802 Dinars en 2021.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

1- Le conseil d'administration réuni le 27 Août 2018, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 9 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2021, s'élève à 22 500 dinars.

2- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 30 décembre 2020 au 30 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève 24.105 DT.

3- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 12 novembre 2020 au 25 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 16.229 DT.

4- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 23 décembre 2020 au 28 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 10.744 DT.

5- HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de 500.000 DT, émis le 2 décembre 2020 et échéant le 1^{er} janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 138 DT.

6- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abderrazek BEN AMMAR, administrateur de votre société, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 28 juillet 2020 au 24 janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 6.577 DT.

7- HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 500.000 DT, émis le 3 novembre 2020 et échéant le 2 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 274 DT.

8- HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 14 octobre 2020 et échéant le 12 avril 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 26.984 DT.

9- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès des héritiers du feu Abdelkader ESSEGHAIER, représentés par Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 14 décembre 2020 au 23 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 16.253 DT.

10- Le conseil d'administration réuni le 21 février 2018, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2021 à 33 861 dinars hors taxes, soit 38 265 dinars toutes taxes comprises.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

– Le conseil d'administration réuni le 27 avril 2021, a nommé Mr Hédi DJILANI en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société et il lui a fixé sa rémunération.

– Le conseil d'administration réuni le 27 avril 2021, a nommé Mr Mohamed Hechmi DJILANI en qualité de Directeur Général de la société et il lui a fixé sa rémunération.

Cette rémunération est composée de salaires, de la prise en charge de la cotisation sociale, de l'assurance groupe et d'autres avantages sous forme d'une voiture de direction et la prise en charge des frais y afférents, ainsi que toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

– Le conseil d'administration réuni le 27 avril 2021 a nommé Mr Rafik MOALLA en qualité de Directeur Général Adjoint et il lui a fixé sa rémunération.

Cette rémunération est composée de salaires et d'une prime de bilan s'il y a lieu ainsi que la prise en charge de l'assurance groupe. Il bénéficie en outre d'une voiture de direction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que de la prise en charge de toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Les membres du conseil d'administration ainsi que les membres des comités issus du conseil sont rémunérés, au titre de 2021, par des jetons de présence et des rémunérations, approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2021.

Les obligations et engagements de la société Hannibal Lease envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

	PCA		DG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2021	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2021	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2021	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2021
Avantages à court terme	100 000	100 000	346 034	2 186	276 997	-	162 500	162 500
Rémunérations brutes	100 000	100 000	290 000	-	250 000	-	-	-
Charges sociales	-	-	8 744	2 186	-	-	-	-
Avantage en nature	-	-	47 290	-	26 997	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	-	-	162 500	162 500
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-	-	-
	100 000	100 000	346 034	2 186	276 997	-	162 500	162 500

Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient, chacun d'eux, d'une voiture de direction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Monsieur Rafik MOALLA assure la fonction de Président du conseil d'administration de la filiale « Amilcar Location Longue Durée », qui lui sert à ce titre une rémunération brute annuelle de 50.000 DT.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

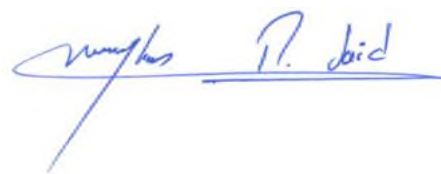
Tunis, le 24 Mars 2022

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



DELTA CONSULT
Said MALLEK



ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2021

	Page
Bilan	12
Etat des Engagements Hors Bilan	13
Etat de Résultat	14
Etat de Flux de Trésorerie	15
Schéma des soldes intermédiaires de gestion	16
Notes aux Etats Financiers	17

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(exprimé en dinar tunisien)

		31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
ACTIFS			
	<u>Notes</u>		
Liquidités et équivalents de liquidités	4	17 410 026	19 346 396
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	515 463 141	585 072 547
Portefeuille-titres de placement	6	34 814 093	28 186 220
Portefeuille d'investissement	7	10 759 953	10 759 953
Valeurs Immobilisées	8	22 284 132	22 375 118
Autres actifs	9	6 282 814	6 792 746
TOTAL DES ACTIFS		<u>607 014 159</u>	<u>672 532 980</u>
PASSIFS			
	<u>Notes</u>		
Concours bancaires	10	1 903	-
Dettes envers la clientèle	11	7 362 540	6 870 947
Emprunts et dettes rattachées	12	451 374 510	526 037 704
Fournisseurs et comptes rattachés	13	68 389 338	63 400 056
Autres passifs	14	8 896 479	9 290 926
TOTAL DES PASSIFS		<u>536 024 770</u>	<u>605 599 633</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		55 000 000	55 000 000
Réserves		9 000 873	8 902 071
Actions propres		(404 890)	(403 879)
Résultats reportés		3 263 397	7 426 598
Résultat de l'exercice		4 130 009	(3 991 443)
Total des capitaux propres	15	<u>70 989 389</u>	<u>66 933 347</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>607 014 159</u>	<u>672 532 980</u>

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 31 Décembre 2021
(Exprimé en dinars)

	31 Décembre <u>2021</u>	31 Décembre <u>2020</u>
ENGAGEMENTS DONNES	121 979 842	118 118 269
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	46 580 163	26 906 218
Garanties réelles	8 000 000	8 000 000 *
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	67 399 679	83 212 051
 ENGAGEMENTS RECUS	 1 128 231 239	 1 175 231 071
Cautions Reçues	434 206 961	423 883 522
Garanties Reçues	1 306 570	1 306 570
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	100 046 551	102 972 667
Valeurs des biens, objet de leasing	592 671 156	647 068 312
 ENGAGEMENTS RECIPROQUES	 45 720 456	 80 834 238
Emprunts obtenus non encore encaissés	45 249 838	79 900 000
Effets escomptés sur la clientèle	470 618	934 238

(*) Les garanties réelles n'ont pas été portées au niveau de l'état des engagements hors bilan de 2020 par omission

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	71 196 089	67 760 255
Intérêts et charges assimilées	17	(41 262 528)	(51 464 874)
Produits des placements	18	628 220	976 994
Autres produits d'exploitation	19	36 789	35 037
Produits nets		<u>30 598 569</u>	<u>17 307 412</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	20	9 257 720	8 121 023
Dotations aux amortissements	21	1 120 843	651 460
Autres charges d'exploitation	22	4 538 132	3 605 478
Total des charges d'exploitation		<u>14 916 695</u>	<u>12 377 961</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>15 681 874</u>	<u>4 929 451</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	10 747 947	9 031 197
Dotations nettes aux autres provisions	24	262 439	(352 686)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>4 671 488</u>	<u>(3 749 060)</u>
Autres pertes ordinaires	25	(167 750)	(344 850)
Autres gains ordinaires	26	1 443	284 876
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>4 505 181</u>	<u>(3 809 034)</u>
Impôts sur les bénéfices	27	(345 553)	(159 032)
Contribution sociale de solidarité	27	(29 619)	(300)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>4 130 009</u>	<u>(3 968 365)</u>
Contribution conjoncturelle		-	(23 077)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>4 130 009</u>	<u>(3 991 443)</u>
Résultat par action		0,378	(0,365)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	28	429 517 299	399 647 846
Décaissements pour financement de contrats de leasing	29	(271 650 545)	(241 638 174)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	30	(12 721 690)	(13 155 197)
Intérêts payés	31	(39 885 039)	(53 601 824)
Impôts et taxes payés	32	(24 223 886)	(26 007 193)
Autres flux liés à l'exploitation	36	(6 165 251)	(26 071 913)
		74 870 890	39 173 545
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(1 195 247)	(2 963 841)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	1 604	261 000
		(1 193 643)	(2 702 841)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Décaissements suite au rachat d'actions propres	15	(1 011)	(50 599)
Dividendes et autres distributions	35	(72 956)	(120 745)
Encaissements provenant des emprunts	12	284 093 091	822 500 000
Remboursements d'emprunts	12	(359 634 644)	(839 904 580)
		(75 615 519)	(17 575 924)
Variation de trésorerie			
		(1 938 273)	18 894 780
Trésorerie au début de l'exercice	4 et 10	19 346 396	451 616
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 et 10	17 408 123	19 346 396

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre		Décembre	Décembre
	2021	2020		2021	2020		2021	2020
Intérêts de leasing	66 302 483	65 606 263	Intérêts et charges assimilés	41 262 528	51 464 874			
Intérêts de retard	2 691 172	1 275 113						
Variation des produits réservés	111 491	(1 220 229)						
Produits accessoires	2 090 943	2 099 107						
Autres produits d'exploitation	36 789	35 037						
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>71 232 877</u>	<u>67 795 291</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>41 262 528</u>	<u>51 464 874</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>29 970 349</u>	<u>16 330 418</u>
Marge commerciale (PNB)	29 970 349	16 330 418	Autres charges d'exploitation	3 134 788	3 200 094			
<u>Sous total</u>	<u>29 970 349</u>	<u>16 330 418</u>		<u>3 134 788</u>	<u>3 200 094</u>	<u>Valeur Ajoutée brute</u>	<u>26 835 562</u>	<u>13 130 324</u>
Valeur Ajoutée brute	26 835 562	13 130 324	Impôts et taxes	1 403 344	405 384			
Produits des placements	628 220	976 994	Charges de personnel	9 257 720	8 121 023			
<u>Sous total</u>	<u>27 463 781</u>	<u>14 107 318</u>	<u>Sous total</u>	<u>10 661 065</u>	<u>8 526 407</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>16 802 717</u>	<u>5 580 911</u>
Excédent brut d'exploitation	16 802 717	5 580 911	Dotations aux amortissements et aux résorptions	1 120 843	651 460			
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	4 976 014	2 283 426	- Pour dépréciation des créances	15 328 271	9 592 779			
- pour titres de participation	13 423	487 405	- Collectives	395 690	1 721 844			
- des comptes d'actifs	151 840	-	- Pour dépréciation des titres	45 861	8 588			
- collectives	-	-	- Pour risques et charges	200 000	126 000			
Autres produits ordinaires	1 443	284 876	- Pour autres actifs	181 840	130			
			Autres pertes ordinaires	167 750	344 850			
			Impôts sur les bénéfices	345 553	159 032			
			Contribution sociale de solidarité	29 619	300			
<u>Sous total</u>	<u>21 945 436</u>	<u>8 636 618</u>	<u>Sous total</u>	<u>17 815 428</u>	<u>12 604 983</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>4 130 009</u>	<u>(3 968 365)</u>
Résultat des activités ordinaires	4 130 009	(3 968 365)	Contribution conjoncturelle	-	23 077			
<u>Sous total</u>	<u>4 130 009</u>	<u>(3 968 365)</u>	<u>Sous total</u>	<u>-</u>	<u>23 077</u>	<u>Résultat net</u>	<u>4 130 009</u>	<u>(3 991 443)</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

1-1 Présentation générale

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de 5.000.000 Dinars divisé en 500.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de 168.750 Dinars, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de 5.000.000 Dinars à 4.831.250 Dinars, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 10.000.000 Dinars par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2ème semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de 10.000.000 Dinars à 20.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de 11 Dinars, correspondant à la valeur nominale de 10 Dinars, majoré d'une prime d'émission de 1 Dinar par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 Dinars à 5 Dinars et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1^{er} janvier 2013.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 mai 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 11.480.000 dinars pour le porter de 28.700.000 dinars à 40.180.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Par apport en numéraire pour un montant de 13.776.000 dinars par la création de 1.722.000 actions nouvelles émises au prix de 8 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 3 dinars de prime d'émission (3 actions nouvelles pour 10 actions anciennes). Les nouvelles actions ont été souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription. Elles portent jouissance au 1^{er} Janvier 2017.

- Par incorporation de réserves pour un montant de 2.870.000 dinars (1 action gratuite pour 10 actions anciennes) portant jouissance au 1^{er} janvier 2017.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 juin 2020 a décidé de procéder à des opérations d'augmentation et de réduction du capital de la société pour le porter de 40.180.000 dinars à 55.000.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Augmentation du capital social d'une somme de 14.866.600 dinars par incorporation de réserves prélevées sur les comptes « Primes d'émissions » et « Résultats reportés » pour respectivement 13.996.000 dinars et 870.600 dinars. Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 14.866.600 dinars à la création et à la libération intégrale de 2.973.320 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.036.000 actions, à raison de 37 actions nouvelles pour 100 actions anciennes. Au terme de cette augmentation, le capital d'Hannibal Lease est porté à 55.046.600 dinars divisé en 11.009.320 actions de 5 dinars chacune. Elles portent jouissance à compter du 1^{er} Janvier 2020.

- Réduction de capital social d'un montant de 46.600 dinars par l'annulation de 9.320 actions rachetées conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117. Au terme de cette réduction, le capital d'Hannibal Lease est ramené à 55.000.000 dinars divisé en 11.000.000 actions de 5 dinars chacune.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2021, à 55.000.000 Dinars composé de 11.000.000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Toutefois et en vertu des dispositions de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse, la société bénéficie de la réduction du taux d'imposition de 35% à 20% pendant une période de cinq ans à partir de l'année d'admission.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007 ; et
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

Hannibal Lease est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2. Référentiel comptable

Les états financiers d'Hannibal Lease, arrêtés au 31 décembre 2021, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et la circulaire n°2018-06 du 5 juin 2018.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1^{er} janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

3-3-2-1 Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,

- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

3-3-2-2 Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que modifiée par la circulaire n°2022-02 du 4 mars 2022, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie adoptée par Hannibal Lease se présente comme suit :

1. Le regroupement des engagements classés A et B1 par secteur d'activité :
 - a. Agences de location de voitures ;
 - b. Agences de voyage ;
 - c. Agriculture ;
 - d. Autres industries ;
 - e. Autres Services ;
 - f. BTP ;
 - g. Commerce ;
 - h. Industries Agroalimentaires ;
 - i. Industries mécaniques et électriques ;
 - j. Industries pharmaceutiques ;
 - k. Oléifacteurs ;
 - l. Promotion immobilière ;
 - m. Santé ;
 - n. Télécom et TIC ;
 - o. Tourisme.
2. La détermination pour chaque groupe de créances i , d'un taux de migration moyen du groupe sur les années 2014 à 2019 TMM_{gi} (l'année 2020 étant exclue par la circulaire n°2022-02) selon la formule suivante :

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Engagements 0 et 1 de l'année } (N-1) \text{ du groupe } i} \times 100$$

$$TMM_{gi} = \sum_{N=1}^n TM_{gi}(N)/n$$

Avec :

- $TM_{gi}(N)$: Taux de migration de l'année N du groupe de contreparties i .
- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année $(N-1)$ du groupe i devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année (N) .
- Les $TM_{gi}(N)$ doivent être ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais.
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de contreparties i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi} .

3. Majoration des taux de migration historiques

Les taux de migration historiques du groupe de contreparties « gi » sont majorés par les taux « Δ_{gi} » suivants :

Groupe de contreparties	Δ_{gi}
Agence de location de voitures	7,50%
Agences de voyage	7,75%
Agriculture	5,00%
Autres industries	3,50%
Autres services	2,75%
BTP	5,00%
Commerce	1,50%
Industries agroalimentaires	1,25%
Industries mécaniques et électriques	4,00%
Industries pharmaceutiques	1,00%
Oléifacteurs	1,25%
Promotion immobilière	5,00%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	1,00%
Tourisme	9,00%

4. Détermination du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. La période retenue étant 2014-2019 (l'année 2020 étant exclue par la circulaire n°2022-02) :

$$TP_{gi}(N) = \frac{\text{Montant des proviosns sur le Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)} \times 100$$

$$TPM_{gi} = \sum_{N=1}^n TP_{gi}(N) / n$$

Avec:

- $TP_{gi}(N)$: Taux de provisionnement de l'année N du groupe de contreparties i
- TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de contreparties i
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TPM_{gi}

Il est à noter que les TP_{gi} historiques ont été ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais. En effet, les biais sont constitués essentiellement par des relations ayant un comportement exceptionnel au cours de cette année ou un domaine d'activité particulier différent de ceux des autres relations du même secteur.

Par référence aux taux de provisionnement moyen « TPM_{gi} » observés durant la période retenue (2015-2019), HL a retenu des taux de provisionnement désignés « TPR_{gi} » inférieurs aux taux de provisionnement minimums indiqués au niveau de l'annexe III de la circulaire n°2022-02.

5. Calcul des provisions collectives du groupe i « PC_{gi} », selon la formule suivante :

$$\text{Provision collective du groupe } i : PC_{gi} = \text{Engts } 0 \text{ et } 1_{gi} \times (TMM_{gi} + \Delta_{gi}) \times TPR_{gi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi.

Provision collective globale : Somme des provisions collectives par groupe : $\sum_{i=1}^n PCgi$

3-3-2-3 Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

- **Placements à court terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

- **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

- **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage.

Lesdites dettes sont admises à la garantie du "fonds de péréquation des changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis Re" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts étrangers est accordée contre le versement par Hannibal Lease d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

Ainsi, et à l'exception de la dernière ligne de crédit obtenue auprès de la BAD, la société n'est pas exposée au risque de change.

Ledit crédit est actualisé au cours de clôture de l'exercice pour la partie restant due à cette même date. Les différences de change en résultant sont constatées dans les comptes de résultat de l'exercice, pour la partie réalisée, et dans le compte « Ecart de conversion » pour la partie latente.

Le compte « Ecart de conversion » est actualisé à la date de chaque arrêté tout en tenant compte des variations des cours de change entre les différents exercices et des soldes d'échéances restant dues à la fin de chaque période.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	4% & 5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

3-3-7 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice.

3-3-8 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-9 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-10 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Banques	17 407 825	19 345 402
- Caisses	2 201	994
Total	17 410 026	19 346 396

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Créances sur contrats mis en force	570 448 060	628 717 428
Encours financiers	510 500 419	568 705 745
Impayés	61 433 308	60 732 435
Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnées	735 491	1 437 285
Intérêts échus différés	(2 831 702)	(3 291 872)
Valeurs à l'encaissement	610 544	1 133 835
Créances sur contrats en instance de mise en force	1 739 369	2 442 951
Total brut des créances leasing	572 187 429	631 160 379
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(13 330 369)	(9 509 038)
Provisions pour dépréciation des impayés	(33 945 952)	(27 415 026)
Provisions collectives	(5 068 534)	(4 672 844)
Provisions additionnelles	(88 280)	(88 280)
Produits réservés	(4 291 153)	(4 402 644)
Total net des créances leasing	515 463 141	585 072 547

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2020	571 148 696
Addition de la période	
- Investissements	236 562 180
- Relocations	18 227 968
- Consolidations	29 592
Retraits de la période	
- Remboursement du capital	(281 693 328)
- Relocations	(14 536 058)
- Cessions à la valeur résiduelle	(277 828)
- Cessions anticipées	(17 221 433)
Solde au 31 décembre 2021	512 239 788

5.1 Analyse par maturité

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

		31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Créance à plus de cinq ans		2 308 628	5 934 592
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		328 753 245	356 027 928
- Créance à moins d'un an		259 566 567	285 577 019
Paiement minimaux sur contrats actifs	(1)	590 628 440	647 539 539
- Revenus à plus de cinq ans		429 868	964 082
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		47 029 530	48 647 648
- Revenus à moins d'un an		52 587 154	53 360 936
Total des produits financiers non acquis	(2)	100 046 551	102 972 667
- Valeurs résiduelles	(3)	5 677 979	5 254 225
- Contrats suspendus	(4)	14 240 551	18 884 647
- Contrats en cours	(5)	1 739 369	2 442 951
Encours financiers des contrats de leasing	(6)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)	512 239 788	571 148 696

5.2 Analyse de l'encours par secteur d'activité et par type de matériel

5.2.1 Analyse par secteur d'activité

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Bâtiment et travaux publics	64 773 274	81 266 050
- Industrie	63 260 439	71 480 534
- Tourisme	81 257 914	86 581 217
- Commerce et services	234 182 631	257 466 352
- Agriculture	68 765 530	74 354 543
Total	512 239 788	571 148 696

5.2.2 Analyse par type de matériel

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Equipements	34 427 179	49 662 426
- Matériel roulant	399 240 110	420 925 426
- Matériel spécifique	53 298 081	69 728 950
Sous Total	486 965 369	540 316 801
- Immobilier	25 274 418	30 831 895
Total	512 239 788	571 148 696

5.3 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Clients ordinaires (1)	30 857 161	36 692 410
Inférieur à 1 mois	9 918 252	11 434 727
Entre 1 à 3 mois	8 371 914	10 264 691
Entre 3 et 6 mois	2 476 176	2 515 583
Entre 6 mois et 1 année	2 474 164	4 904 175
Supérieur à 1 année	7 616 654	7 573 234
Clients litigieux (2)	30 576 146	24 040 025
Total (1)+(2)	61 433 308	60 732 435

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	389 414 567	86 932 124	5 381 511	7 483 050	21 289 167	510 500 419
Impayés	3 113 595	12 920 931	2 273 838	4 154 385	38 970 559	61 433 308
Contrats en instance de mise en force	1 739 369	-	-	-	-	1 739 369
CREANCES LEASING	394 267 530	99 853 055	7 655 349	11 637 435	60 259 726	573 673 096
Avances reçues (*)	(6 776 603)	(90 046)	(111)	(352)	(489 428)	(7 356 540)
ENCOURS GLOBAL	387 490 928	99 763 009	7 655 238	11 637 083	59 770 298	566 316 555
ENGAGEMENTS HORS BILAN	46 046 325	533 838	-	-	-	46 580 163
TOTAL ENGAGEMENTS	433 537 253	100 296 847	7 655 238	11 637 083	59 770 298	612 896 718
Produits réservés	-	-	(270 446)	(501 626)	(3 519 082)	(4 291 153)
Provisions sur encours financiers	-	-	(46 836)	(899 991)	(12 383 543)	(13 330 369)
Provisions sur impayés	-	-	(357 888)	(1 758 415)	(31 829 649)	(33 945 952)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(88 280)	(88 280)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(675 169)	(3 160 031)	(47 820 553)	(51 655 754)
ENGAGEMENTS NETS	433 537 253	100 296 847	6 980 069	8 477 051	11 949 745	561 240 965

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)	1,25%	1,90%	9,75%
	12,90%		

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2020	11,36%
---	--------

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés	8,82%	27,15%	80,01%
	65,34%		

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2020	55,93%
---	--------

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Actions cotées	1 317 347	1 317 347
- Certificats de dépôts	33 500 000	27 000 000
- Titres SICAV	160 311	-
Total brut	34 977 658	28 317 347
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(163 566)	(131 127)
Total net	34 814 093	28 186 220

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Cours moyen de décembre	Provision	pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 414	1,335	(123 532)	0,046%
SAH	35 069	1,000	5,130	179 902	11,096		0,058%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	7,182	(30 479)	0,087%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	14,769		0,064%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 705	6,177	(9 555)	0,033%
ASSURANCES MAGHREBIA	4 505	10,000	55,500	250 028	64,113		0,100%
Total				1 317 347		(163 566)	

Les titres SICAV se présentent comme suit :

Libellé	Nombre de titres chez HL	Coût Moyen Pondéré	Valeur liquidative
FIDELITY SICAV PLUS	1 512	106,026	160 311

NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Titres de participation	8 178 841	8 178 841
- Titres immobilisés	2 581 112	2 581 112
Total	10 759 953	10 759 953

Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2021 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Date de souscription
- Société Amilcar LLD	99,16%	12 395	100	1 239 500	2014
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000 (*)	2010-2012
- Société NIDA	29,84%	3 939 342	1	4 739 341 (**)	2010-2013-2014-2016
Total				8 178 841	

(*) L'acquisition des 22.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

(**) L'acquisition des 3.939.342 actions de la société NIDA SA a été réalisée à raison de 2.606.011 actions au prix de 1 dinars par action et 1.333.331 actions au prix de 1.6 dinars par action.

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2021 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût unitaire d'acquisition	Montant Total	Date de souscription
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100,000	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100,000	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100,000	100,000	50 000	2005
- Fonds d'amorçage "CAPITAL'ACT SEED FUND"	41,00%	20 000	100,000	100,000	2 000 000	2019
Total					2 581 112	

Note 8: Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements						Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	Cessions	Mise en rebut	Fin de période		
Logiciels	33,3%	698 897	31 980	(15 000)	-	-	715 877	620 318	39 292	(250)	-	-	659 610	-	56 266
Logiciels en cours		34 293		-	-	-	34 293	-	-	-	-	-	-	-	34 293
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		686 542		-	-	-	686 542	-	-	-	-	-	-	-	686 542
Total des immobilisations incorporelles		1 419 732	31 980	(15 000)	-	-	1 436 712	620 318	39 292	(250)	-	-	659 610	-	777 101
Terrain	-	5 670 140		-	-	-	5 670 140	-	-	-	-	-	-	-	5 670 140
Terrain hors exploitation	-	250 000		-	-	-	250 000	-	-	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	4% & 5%	10 500 106	138 232	819 948	-	-	11 458 286	1 375 393	482 984	-	-	-	1 858 378	-	9 599 909
Matériel de transport	20,0%	1 052 892	173 323	-	(2 100)	-	1 224 115	441 212	186 926	-	(2 100)	-	626 038	-	598 077
Equipements de bureau	10,0%	1 139 964	72 313	30	(3 445)	-	1 208 863	640 602	62 188	-	(3 217)	-	699 573	-	509 290
Matériel informatique	33,3%	880 889	32 475	1 075	-	(97 700)	816 737	734 729	97 699	-	-	(97 647)	734 781	-	81 956
Installations générales	10,0%	2 536 657	129 798	183 223	-	-	2 849 678	412 914	245 612	250	-	-	658 526	-	2 191 152
Autres matériels	10,0%	102 930		-	-	-	102 930	45 213	6 141	-	-	-	51 354	-	51 575
Immobilisations en cours		3 209 314	170 357	(898 796)	-	-	2 480 876	-	-	-	-	-	-	-	2 480 876
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		132 875	281 660	(90 480)	-	-	324 055	-	-	-	-	-	-	-	324 055
Total des immobilisations corporelles		25 475 768	998 158	15 000	(5 545)	(97 700)	26 385 681	3 650 063	1 081 551	250	(5 317)	(97 647)	4 628 650	250 000	21 507 031
TOTAUX		26 895 499	1 030 138	-	(5 545)	(97 700)	27 822 392	4 270 382	1 120 843	-	(5 317)	(97 647)	5 288 260	250 000	22 284 132

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Charges reportées	1 714 607	2 206 826
- Dépôts et cautionnements versés	59 600	53 200
- Fournisseurs, avances et acomptes	112 652	100 152
- Prêts au personnel	1 800 622	1 615 206
- Personnel, avances et acomptes	47 903	34 191
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés (voir note 27)	1 168 279	1 426 054
- Etat, compte d'attente TVA	1 174 193	1 096 835
- Compte courant "AMILCAR LLD"	250 000	250 000
- Produits à recevoir des tiers	22 553	77 547
- Débiteurs divers	49 492	63 178
- Charges constatées d'avances	83 003	39 646
Total brut	6 482 903	6 962 834
A déduire :		
- Provisions	(200 089)	(170 089)
Montant net	6 282 814	6 792 746

Les charges reportées s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES
AU 31 DECEMBRE 2021
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	675 567	-	675 567	675 567	-	675 567	-
Charges à répartir	33%	368 279	-	368 279	158 279	-	158 279	210 000
Frais d'émission des emprunts	(a)	8 075 813	451 523	8 527 336	6 078 986	943 742	7 022 729	1 504 607
TOTAUX		9 119 659	451 523	9 571 182	6 912 833	943 742	7 856 575	1 714 607

Les charges reportées englobent les frais d'augmentation de capital, les frais d'émissions des emprunts ainsi que les charges à répartir. Cette dernière rubrique (charges à répartir) présente les dépenses engagées pour la transformation en banque digitale.

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbés selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts s'élevant à D : 943.742 figure parmi les charges financières.

NOTE 10 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Banques, découverts	1 903	-
Total	1 903	-

NOTE 11 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Avances et acomptes reçus des clients	7 356 540	6 864 947
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000
Total	7 362 540	6 870 947

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Banques locales	193 604 356	191 465 371
- Banques étrangères	41 758 962	37 055 299
- Emprunts obligataires	190 148 680	241 163 680
- Certificats de dépôt	12 000 000	37 500 000
- Certificats de leasing	-	6 000 000
Total emprunts	437 511 998	513 184 350
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 919 320	2 210 337
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	896 533	930 634
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	11 177 708	10 018 917
- Intérêts courus sur certificats de leasing	-	194 250
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(131 048)	(500 784)
Total dettes rattachées	13 862 512	12 853 354
Total	451 374 510	526 037 704

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

NOTE 12 : EMPRUNTS

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2020	2021		Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CERTIFICAT DE DEPOT ET CERTIFICATS DE LEASING</u>											
Certificats de Best Lease	6 000 000	Remboursement après 180 jours de la date de souscription de chaque certificat	6 000 000	-	(6 000 000)	-	-	-	-	-	-
<u>Sous-total</u>			6 000 000	-	(6 000 000)		-	-	-	-	-
Certificats de dépôt	12 000 000	Remboursement après 30, 90, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	37 500 000	106 500 000	(132 000 000)	-	-	-	12 000 000	-	12 000 000
<u>Sous-total</u>			37 500 000	106 500 000	(132 000 000)		-	-	12 000 000	-	12 000 000
<u>Total des certificats de leasing et certificats de dépôts</u>			43 500 000	106 500 000	(138 000 000)		-	-	12 000 000	-	12 000 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>											
HL 2013/2	30 000 000	Annuellement (2015-2019)	2 644 000	-	(2 644 000)	-	-	-	-	-	-
HL 2014/1	30 080 000	Annuellement (2015-2019)	2 576 000	-	(2 576 000)	-	-	-	-	-	-
HL 2015/1	30 000 000	Annuellement (2016-2020)	7 520 000	-	(3 760 000)	-	-	-	3 760 000	-	3 760 000
HL 2015/2 SUB	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	7 794 000	-	(3 897 000)	-	-	-	3 897 000	-	3 897 000
HL 2015/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	17 332 000	-	(8 000 000)	-	-	-	9 332 000	4 666 000	4 666 000
HL 2016/1	20 000 000	Annuellement (2017-2021)	4 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-	-	-	-
HL 2016/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	19 122 000	-	(8 000 000)	-	-	-	11 122 000	5 561 000	5 561 000
HL 2017/1	20 000 000	Annuellement (2018-2024)	14 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-	10 000 000	6 000 000	4 000 000
HL 2017/2	25 000 000	Annuellement (2018-2024)	16 621 680	-	(5 000 000)	-	-	-	11 621 680	6 621 680	5 000 000
HL 2017/3	40 000 000	Annuellement (2019-2025)	35 412 000	-	(8 000 000)	-	-	-	27 412 000	19 412 000	8 000 000
HL 2018 SUB	20 000 000	Annuellement (2019-2025)	14 780 000	-	(4 000 000)	-	-	-	10 780 000	6 780 000	4 000 000
HL 2018/2	30 000 000	Annuellement (2020-2026)	14 362 000	-	(1 138 000)	-	-	-	13 224 000	10 124 000	3 100 000
HL 2020/1	15 000 000	Annuellement (2021-2025)	15 000 000	-	(3 000 000)	-	-	-	12 000 000	9 000 000	3 000 000
HL 2020/2	40 000 000	Annuellement (2021-2025)	40 000 000	-	(8 000 000)	-	-	-	32 000 000	24 000 000	8 000 000
HL 2020/3	30 000 000	Annuellement (2022-2026)	30 000 000	-	-	-	-	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
HL 2021/1 SUB	15 000 000	Annuellement (2022-2028)	-	15 000 000	-	-	-	-	15 000 000	12 600 000	2 400 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			241 163 680	15 000 000	(66 015 000)	-	-	-	190 148 680	128 764 680	61 384 000

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2020	2021		Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u>											
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	2 284 441	-	(856 634)	-	-	-	1 427 807	571 173	856 634
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	9 333 334	-	(1 333 334)	-	-	-	8 000 000	6 666 666	1 333 334
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	Semestriellement (2019-2028)	6 666 667	-	(888 889)	-	-	-	5 777 778	4 888 890	888 888
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	Semestriellement (2019-2027)	2 142 858	-	(428 572)	-	-	-	1 714 286	1 285 714	428 572
BAD 8 MEUR (2018)	13 292 000	Semestriellement (2019-2023)	16 628 000	-	(6 651 200)	50 163	(88 466)	(92 497)	9 846 000	3 282 000	6 564 000
KFW 12 MEUR (2021)	14 993 091	Semestriellement (2019-2023)	-	14 993 091	-	-	-	-	14 993 091	14 993 091	-
<u>Total des crédits des banques étrangères</u>			37 055 299	14 993 091	(10 158 628)	50 163	(88 466)	(92 497)	41 758 962	31 687 534	10 071 428
<u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u>											
QNB 5MDT (2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2021)	714 286	-	(714 286)	-	-	-	-	-	-
BT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	150 000	-	(150 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 2MDT (2016)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	200 000	-	(200 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 5MDT (2-2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	500 000	-	(500 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	157 895	-	(157 895)	-	-	-	-	-	-
BIAT 4MDT (2016)	4 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	400 000	-	(400 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	157 895	-	(157 895)	-	-	-	-	-	-
BTL 3 MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	450 000	-	(450 000)	-	-	-	-	-	-
BH 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 132 506	-	(1 132 506)	-	-	-	-	-	-
STB 10 MDT (2016)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	2 000 000	-	(2 000 000)	-	-	-	-	-	-
ATB 1 MDT (2016)	1 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	200 000	-	(200 000)	-	-	-	-	-	-
BNA 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	750 000	-	(750 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	315 789	-	(315 789)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 2 MDT (2016-1)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	457 747	-	(457 747)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	686 307	-	(686 307)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	688 035	-	(688 035)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 2 MDT (2016-2)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	457 233	-	(457 233)	-	-	-	-	-	-
BIAT 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 000 000	-	(1 000 000)	-	-	-	-	-	-
BNA 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 052 632	-	(1 052 632)	-	-	-	-	-	-
BARAKA 5 MDT (2017-1)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	1 697 542	-	(1 110 741)	-	-	-	586 802	-	586 802
BARAKA 5 MDT (2017-2)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	1 697 542	-	(1 110 741)	-	-	-	586 802	-	586 802
AMEN BANK 7MDT (2017)	7 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	2 781 119	-	(1 543 056)	-	-	-	1 238 063	-	1 238 063
BT 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 500 000	-	(1 000 000)	-	-	-	500 000	-	500 000
BTL 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	900 000	-	(600 000)	-	-	-	300 000	-	300 000
AMEN BANK 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 979 071	-	(1 098 053)	-	-	-	881 018	-	881 018
AMEN BANK 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 184 063	-	(656 424)	-	-	-	527 639	-	527 639
ATB 3MDT (2017)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	1 200 000	-	(600 000)	-	-	-	600 000	-	600 000

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						de conversion			Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
						2020	2021				
BIAT 20MDT (2017)	20 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	7 862 398	-	(4 366 529)	-	-	-	3 495 869	-	3 495 869
BH 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	2 231 636	-	(1 073 179)	-	-	-	1 158 457	-	1 158 457
STB BANK 10MDT (2017)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	3 500 000	-	(2 000 000)	-	-	-	1 500 000	-	1 500 000
AMENBANK 5 MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	2 791 139	-	(1 041 522)	-	-	-	1 749 617	609 754	1 139 863
BH 4 MDT (2018-1)	4 000 000	Trimestriellement (2018-2025)	3 188 345	-	(603 723)	-	-	-	2 584 622	1 925 411	659 210
BH 4 MDT (2018-2)	4 000 000	Trimestriellement (2018-2025)	3 190 523	-	(602 907)	-	-	-	2 587 615	1 928 587	659 028
BT 3MDT (2018)	3 000 000	Trimestriellement (2018-2027)	2 083 333	-	(333 334)	-	-	-	1 749 999	1 416 665	333 334
BT 5MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	2 250 000	-	(1 000 000)	-	-	-	1 250 000	250 000	1 000 000
AMEN 1MDT (2018)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	587 397	-	(217 956)	-	-	-	369 441	129 199	240 242
AMEN 2MDT (2018)	2 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	1 277 362	-	(425 461)	-	-	-	851 902	382 955	468 947
AMEN 1MDT (2018-2)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	612 471	-	(227 267)	-	-	-	385 205	134 700	250 505
AMEN 1MDT (2019)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	641 412	-	(238 009)	-	-	-	403 403	141 057	262 346
AMEN 7MDT (2019)	7 000 000	Trimestriellement (2019-2024)	5 894 843	-	(1 239 070)	-	-	-	4 655 773	3 271 806	1 383 967
STB 5MDT (2020-1)	5 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	4 250 000	-	(1 000 000)	-	-	-	3 250 000	2 250 000	1 000 000
STB 5MDT (2020-2)	5 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	4 500 000	-	(1 000 000)	-	-	-	3 500 000	2 500 000	1 000 000
BARAKA 42,5 MDT (2020)	42 500 000	Mensuellement (2020-2025)	42 500 000	-	(8 232 868)	-	-	-	34 267 132	24 338 667	9 928 465
BT 0,479 130 (2020)	479 130	Trimestriellement (2020-2022)	425 893	-	(212 948)	-	-	-	212 945	-	212 945
BT 0,307 189 (2020)	307 189	Trimestriellement (2020-2022)	273 056	-	(136 532)	-	-	-	136 524	-	136 524
BT 0,303 296 (2020)	303 296	Trimestriellement (2020-2022)	269 596	-	(134 800)	-	-	-	134 796	-	134 796
BT 0,292 184 (2020)	292 184	Trimestriellement (2020-2022)	259 719	-	(129 860)	-	-	-	129 859	-	129 859
Amen 2,5MDT 2020	2 500 000	Trimestriellement (2020-2023)	2 314 227	-	(784 486)	-	-	-	1 529 741	681 351	848 390
Amen 2,5MDT -2 2020	2 500 000	Trimestriellement (2020-2023)	2 315 218	-	(784 881)	-	-	-	1 530 338	681 605	848 733
BT 0,285317 (2020)	285 317	Mensuellement (2020-2022)	251 078	-	(136 956)	-	-	-	114 122	-	114 122
BT 0,306995 (2020)	306 995	Trimestriellement (2020-2022)	272 884	-	(136 444)	-	-	-	136 440	-	136 440
BT 0,325889 (2020)	325 889	Trimestriellement (2020-2022)	289 679	-	(144 840)	-	-	-	144 839	-	144 839
BIAT 40 MDT (2020)	40 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	38 000 000	-	(8 000 000)	-	-	-	30 000 000	22 000 000	8 000 000
BIAT 0,930 MDT (2020)	930 000	Trimestriellement (2020-2025)	883 500	-	(186 000)	-	-	-	697 500	511 500	186 000
BIAT 2,6 MDT (2020)	2 600 000	Trimestriellement (2020-2025)	2 470 000	-	(520 000)	-	-	-	1 950 000	1 430 000	520 000
BIAT 0,361 MDT(2020)	361 000	Trimestriellement (2020-2025)	361 000	-	(76 000)	-	-	-	285 000	209 000	76 000
BIAT 0,885 MDT (2020)	885 000	Trimestriellement (2020-2025)	855 000	-	(180 000)	-	-	-	675 000	495 000	180 000
BIAT 1,250 MDT (2020)	1 250 000	Trimestriellement (2020-2025)	1 250 000	-	(263 158)	-	-	-	986 842	723 684	263 158
BIAT 0,750 MDT (2020)	750 000	Trimestriellement (2020-2025)	750 000	-	(157 895)	-	-	-	592 105	434 211	157 895
BIAT 3,254 MDT (2020)	3 254 000	Trimestriellement (2020-2025)	3 254 000	-	(685 053)	-	-	-	2 568 947	1 883 895	685 053
Amen 10 MDT (2021)	10 000 000	Mensuellement (2022-2026)	-	10 000 000	-	-	-	-	10 000 000	8 366 090	1 633 910
BIAT 25MDT (2021)	25 000 000	Mensuellement (2022-2026)	-	25 000 000	-	-	-	-	25 000 000	20 000 000	5 000 000
CITIBANK 50 MDT	50 000 000	Crédit relais	12 200 000	103 600 000	(77 000 000)	-	-	-	38 800 000	-	38 800 000
ABC 13 MDT	13 000 000	Crédit relais	13 000 000	9 000 000	(13 000 000)	-	-	-	9 000 000	-	9 000 000
<u>Total des crédits des banques locaux</u>			191 465 371	147 600 000	(145 461 015)	-	-	-	193 604 356	96 695 138	96 909 218
<u>Total général</u>			513 184 350	284 093 091	(359 634 644)	50 163	(88 466)	(92 497)	437 511 998	257 147 352	180 364 646

NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	291 288	386 886
<u>Sous total</u>	<u>291 288</u>	<u>386 886</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>		
- Fournisseurs, retenue de garantie	152 499	242 798
- Fournisseurs, Assurances décennales	10 354	85 164
<u>Sous total</u>	<u>162 852</u>	<u>327 962</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats de biens de leasing	273 447	337 345
- Effets à payer	67 653 920	62 340 033
- Factures non parvenues	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>67 935 197</u>	<u>62 685 208</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>68 389 338</u>	<u>63 400 056</u>

NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Personnel, rémunérations dues	1 608	1 733
- Personnel, provisions pour congés payés	355 169	254 117
- Etat, retenues sur salaires	210 344	175 093
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	361 850	545 546
- Etat, retenues sur TVA	-	10 888
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	6 700	38 091
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	11 500	3 750
- Etat, TVA à payer	1 801 440	1 630 717
- Etat, contribution conjoncturelle (voir note 27)	-	5 000
- Etat, contribution sociale de solidarité (voir note 27)	29 619	300
- Etat, autres impôts et taxes à payer	172 171	115 975
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	10 655	14 034
- Produits constatés d'avance	71 929	-
- Dettes fiscales	2 596 045	3 894 068
- CNSS	428 459	383 312
- CAVIS	64 947	54 205
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	91 803	41 255
- Actionnaires, dividendes à payer	63	63
- Créiteurs divers	298 922	362 431
- Prestataires Assurances	18 181	60 811
- Diverses Charges à payer	1 260 353	833 121
- Ecart de conversion (voir note 12)	88 466	50 163
- Provisions pour risques et charges	1 016 254	816 254
<u>Total</u>	<u>8 896 479</u>	<u>9 290 926</u>

NOTE 15 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Capital social	(A)	55 000 000	55 000 000
- Réserve légale	(B)	4 102 363	3 930 605
- Réserve spéciale pour réinvestissement		4 887 979	4 887 979
- Réserve pour fonds social		-	72 956
- Actions propres	(C)	(404 890)	(403 879)
- Complément d'apport		10 532	10 532
- Résultats reportés		3 263 397	7 426 598
Total des capitaux propres avant résultat de la période	(D)	66 859 380	70 924 790
Résultat de l'exercice (1)		4 130 009	(3 991 443)
Total des capitaux propres avant affectation	(F)	70 989 389	66 933 347
Nombre d'actions (2)	(E)	10 925 255	10 925 871
Résultat par action (1) / (2)		0,378	(0,365)

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2021 à D : 55.000.000 composé de 11.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 16 juin 2020, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2020	74 407	403 879
Achats de la période	345	1 011
Solde au 31 décembre 2021	74 752	404 890

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 31 décembre 2021, 0,68% des actions en circulation.

Le rachat de Hannibal Lease de ses propres actions a eu un effet de régularisation de son cours boursier.

(D) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31 décembre 2021 à D : 3.563.371 et se détaillent comme suit :

- Réserve spéciale pour réinvestissement	2 887 979
- Résultats reportés	675 392

(E) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES (suite)

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2021
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Réserve pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2019	40 180 000	3 493 910	4 887 979	13 996 000	193 701	8 664 341	(389 349)	-	69 552	71 096 134
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 juin 2020		436 695				(367 143)			(69 552)	-
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 16 Juin 2020	14 866 600			(13 996 000)		(870 600)				-
Réduction du capital décidée par l'AGE du 16 Juin 2020	(46 600)						36 068	10 532		-
Rachat d'actions propres							(50 599)			(50 599)
Prélèvement sur fonds social					(120 745)					(120 745)
Résultat de l'exercice 2020									(3 991 443)	(3 991 443)
Solde au 31 Décembre 2020	55 000 000	3 930 605	4 887 979	-	72 956	7 426 599	(403 879)	10 532	(3 991 443)	66 933 347
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27 avril 2021		171 758				(4 163 201)			3 991 443	-
Rachat d'actions propres							(1 011)			(1 011)
Prélèvement sur fonds social					(72 956)					(72 956)
Résultat de l'exercice 2021									4 130 009	4 130 009
Solde au 31 Décembre 2021	55 000 000	4 102 363	4 887 979	-	-	3 263 397	(404 890)	10 532	4 130 009	70 989 390

NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Intérêts de leasing	66 302 483	65 606 263
- Intérêts de retard	2 691 172	1 275 113
- Prélouer	61 158	116 025
- Frais de dossier	468 889	419 820
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	536 177	425 753
- Frais de rejet	1 024 719	1 137 510
Total des produits	71 084 598	68 980 483
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	1 716 773	694 595
Intérêts de retard antérieurs	136 978	69 429
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(1 667 933)	(1 885 030)
Intérêts de retard	(74 327)	(99 223)
Variation des produits réservés	111 491	(1 220 229)
Total des intérêts et des produits de leasing	71 196 089	67 760 255
- Encours financiers des contrats actifs		
. Au début de la période	549 821 098	626 692 070
. A la fin de la période	491 615 772	549 821 098
. Moyenne	(A) 520 718 435	588 256 584
- Intérêts de la période	(B) 66 302 483	65 606 263
- Taux moyen	(B) / (A) 12,73%	11,15%

NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Intérêts des emprunts obligataires	20 504 180	17 351 788
- Intérêts des crédits des banques locales	16 003 560	19 366 724
- Intérêts des crédits des banques étrangères	2 020 049	2 433 933
- Intérêts des autres opérations de financement	1 937 330	9 027 718
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	943 742	804 716
Total des charges financières des emprunts	(A) 41 408 862	48 984 880
- Intérêts des comptes courants	11 375	1 894 296
- Autres charges financières	(157 709)	585 698
Total des autres charges financières	(146 334)	2 479 994
Total général	41 262 528	51 464 874
- Encours des ressources		
. Au début de l'exercice	513 184 350	529 661 930
. A la fin de l'exercice	437 511 998	513 184 350
. Moyenne	(B) 475 348 174	521 423 140
- Taux moyen (A) / (B)	8,71%	9,39%

NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Dividendes	231 120	631 427
- Plus values sur cession des titres SICAV	-	11 328
- Revenus des comptes créditeurs	161 869	256 855
- Moins values sur cession des titres cotés	-	(216 669)
- Revenus des certificats de dépôt	244 776	429 777
- Retenues à la source libératoires sur les certificats de dépôts	(38 567)	(161 974)
- Revenus des comptes courants associés	22 500	22 500
- Plus values latentes sur titres SICAV	772	-
- Jetons de présences reçus des filiales	5 750	3 750
Total	628 220	976 994

NOTE 19 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'analysent comme suit :

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Produits locatifs	36 789	35 037
Total	36 789	35 037

NOTE 20 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Salaires et complément de salaires	7 456 372	6 376 834
- Cotisations de sécurité sociale	1 267 221	1 136 741
- Autres charges sociales	534 127	607 448
Total	9 257 720	8 121 023

NOTE 21 : Dotations aux amortissements

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	39 292	59 791
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1 081 551	591 669
Total	1 120 843	651 460

NOTE 22 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Achat de matières et fournitures	389 514	372 261
<u>Total des achats</u>	<u>389 514</u>	<u>372 261</u>
- Locations	328 922	470 663
- Entretien et réparations	145 879	82 667
- Primes d'assurances	252 518	204 226
- Etudes, recherches et services extérieurs	1 351	491
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>728 670</u>	<u>758 047</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	443 726	472 078
- Publicités, publications, relations publiques	210 992	212 129
- Déplacements, missions et réceptions	159 058	126 909
- Frais postaux et de télécommunications	200 128	291 597
- Services bancaires et assimilés	267 168	451 228
- Autres	473 032	353 346
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 754 104</u>	<u>1 907 287</u>
- Rémunération du président du conseil d'administration	100 000	-
- Rémunération du comité d'audit	25 000	25 000
- Rémunération du comité de risques	25 000	25 000
- Jetons de présence	112 500	112 500
<u>Total des charges diverses</u>	<u>262 500</u>	<u>162 500</u>
- Contribution au budget de l'Etat	949 000	-
- Impôts et taxes sur rémunérations	208 549	183 039
- T.C.L	181 191	157 393
- Droits d'enregistrement et de timbres	46 520	52 238
- Autres impôts et taxes	18 084	12 713
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>1 403 344</u>	<u>405 384</u>
<u>Total général</u>	<u>4 538 132</u>	<u>3 605 478</u>

NOTE 23 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	15 328 271	9 592 779
- Dotations aux provisions collectives	395 690	1 721 844
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(4 976 014)	(2 283 426)
<u>Total</u>	<u>10 747 947</u>	<u>9 031 197</u>

NOTE 24 : Dotations nettes aux autres provisions

Le détail des dotations nettes aux autres provisions est le suivant :

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	181 840	131
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	45 861	8 588
- Dotations aux provisions pour risques et charges	200 000	126 000
- Reprise sur provision pour dépréciation des comptes d'actifs	(151 840)	-
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	(13 423)	(487 405)
<u>Total</u>	<u>262 439</u>	<u>(352 686)</u>

NOTE 25 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Pertes suite à des affaires contentieuses	165 509	-
- Pénalités	1 923	339 416
- Mise en rebut d'immobilisations	53	5 417
- Autres pertes ordinaires	266	17
<u>Total</u>	<u>167 750</u>	<u>344 850</u>

NOTE 26 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	1 375	255 853
- Ristourne TFP	-	28 996
- Autres gains sur éléments exceptionnels	68	27
<u>Total</u>	<u>1 443</u>	<u>284 876</u>

NOTE 27 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Résultat comptable	4 130 009	(3 991 443)
A réintégrer		
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	15 723 961	11 314 623
- Dotations aux provisions pour risques et charges	200 000	126 000
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	181 840	131
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres	45 861	8 588
- Reprises sur provisions fiscales	5 141 277	2 283 426
- Provisions fiscales 2018/2017 pour affaires en cours	4 375 292	4 353 448
- Retenues à la source libératoires	38 567	161 974
- Impôts sur les sociétés	345 553	159 032
- Contribution conjonctuelle	-	23 077
- Contribution sociale de solidarité	29 619	300
- Diverses charges non déductibles	258 069	371 038
A déduire		
- Reprises sur provisions comptables	5 141 277	2 283 426
- Provisions fiscales 2018/2017 pour affaires en cours	4 375 292	4 353 448
- Produits des placements ayant subis des retenues à la source libératoires	244 776	417 962
- Plus values latents sur titre SICAV	772	-
- Reprise sur provision pour dépréciation des comptes d'actifs	151 840	-
- Dividendes	231 120	-
Bénéfice fiscal avant provisions	20 324 971	7 755 358
Provisions pour dépréciation des créances douteuses	15 723 961	11 314 623
Provisions pour dépréciation de titres cotés	45 861	8 588
Bénéfice fiscal	4 555 149	(3 567 853)
Déduction des amortissements différés et déficits reportés		
- Déduction des déficits reportés	3 567 853	-
Bénéfice imposable	987 296	(3 567 853)
Impôt sur les sociétés au taux de 35% (minimum d'impôt 0,2% du CA TTC)	345 553	159 032
A imputer		
- Report d'impôt au titre de l'exercice précédent	1 426 054	1 121 053
- Retenues à la source	87 778	464 032
Impôt à payer (Report d'impôt)	(1 168 279)	(1 426 054)
Contribution conjonctuelle	-	23 077
Contribution sociale de solidarité	29 619	300

NOTE 28 : Encaissements reçus des clients

		31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 4	60 732 435	62 551 653
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 4	(61 433 308)	(60 732 435)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 4	1 133 835	707 608
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 4	(610 544)	(1 133 835)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 11	(6 864 947)	(7 369 719)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 11	7 356 540	6 864 947
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 11	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 11	6 000	6 000
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnées en début de période	+ Note 4	1 437 285	-
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnées en fin de période	- Note 4	(735 491)	(1 437 285)
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 4	(3 291 872)	(2 847 531)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 4	2 831 702	3 291 872
- TVA collectée		62 446 548	57 434 844
- TVA collectée sur avances et acomptes		(77 358)	77 674
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 4 & 16	347 995 811	334 063 015
- Autres produits d'exploitation	+ Note 16	4 818 904	3 409 257
- Consolidation	- Note 4	(29 592)	(126 354)
- Plus/Moins values sur relocation	- Note 4	(3 691 910)	(8 014 499)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 4	277 828	273 139
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 4	17 221 433	12 635 494
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>429 517 299</u>	<u>399 647 846</u>

NOTE 29 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 13	62 685 208	73 681 051
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 13	(67 935 197)	(62 685 208)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 4	236 562 180	196 877 766
- TVA sur Investissements	+	40 346 104	33 768 315
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 14	3 750	-
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 14	(11 500)	(3 750)
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>		<u>271 650 545</u>	<u>241 638 174</u>

NOTE 30 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 9	(34 191)	(41 140)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 9	47 903	34 191
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 9	(100 152)	(100 152)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 9	112 652	100 152
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 9	(53 200)	(54 800)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 9	59 600	53 200
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 9	(39 646)	(56 964)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 9	83 003	39 646
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 13	386 886	586 141
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 13	(291 288)	(386 886)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 14	1 733	1 533
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 14	(1 608)	(1 733)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 14	254 117	215 541
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 14	(355 169)	(254 117)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 14	175 093	195 984
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 14	(210 344)	(175 093)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 14	545 546	506 671
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 14	(361 850)	(545 546)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 14	383 312	450 745
- C.N.S.S en fin de période	- Note 14	(428 459)	(383 312)
- CAVIS en début de période	+ Note 14	54 205	74 142
- CAVIS en fin de période	- Note 14	(64 947)	(54 205)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 14	41 255	38 916
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 14	(91 803)	(41 255)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 14	833 121	819 155
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 14	(1 260 353)	(833 121)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	588 164	548 000
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(402 748)	(283 935)
- TVA, payée sur biens et services	+	458 351	1 172 322
- Charges de personnel	+ Note 20	9 257 720	8 121 023
- Autres charges d'exploitation	+ Note 22	4 538 132	3 605 478
- Impôts et taxes	- Note 22	(1 403 344)	(405 384)
- Charges à répartir	+ Note 9	-	210 000
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		12 721 690	13 155 197

NOTE 31 : Intérêts payés

		31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	451 523	1 346 725
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 14	38 091	46 727
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 14	(6 700)	(38 091)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 12	10 018 917	10 661 840
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 12	(11 177 708)	(10 018 917)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 12	3 140 971	3 725 223
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 12	(2 815 852)	(3 140 971)
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en début de période	- Note 12	(500 784)	(380 369)
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en fin de période	+ Note 12	131 048	500 784
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 12	194 250	432 459
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 12	-	(194 250)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 17	41 262 528	51 464 874
- Différence de change sur emprunts	Note 12	92 497	507
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 17	(943 742)	(804 716)
<u>Intérêts payés</u>		<u>39 885 039</u>	<u>53 601 824</u>

NOTE 32 : Impôts et taxes payés

		31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en début de période	- Note 9	(1 426 054)	(1 121 053)
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en fin de période	+ Note 9	1 168 279	1 426 054
- Etat, contribution conjoncturelle en début de période	+ Note 14	5 000	-
- Etat, contribution conjoncturelle en fin de période	- Note 14	-	(5 000)
- Etat, contribution sociale de solidarité en début de période	+ Note 14	300	27 116
- Etat, contribution sociale de solidarité en fin de période	- Note 14	(29 619)	(300)
- Etat, retenues sur TVA en début de période	+ Note 14	10 888	63 200
- Etat, retenues sur TVA en fin de période	- Note 14	-	(10 888)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	115 975	221 876
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(172 171)	(115 975)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 14	14 034	6 467
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 14	(10 655)	(14 034)
- TVA payée		21 471 370	22 534 296
- Dettes fiscales en début de période	+ Note 14	3 894 068	6 301 709
- Dettes fiscales en fin de période	- Note 14	(2 596 045)	(3 894 068)
- Impôts et taxes	+ Note 22	1 403 344	405 384
- Contribution conjoncturelle	+ Note 27	-	23 077
- Contribution sociale de solidarité	+ Note 27	29 619	300
- Impôts sur les bénéfices	+ Note 27	345 553	159 032
<u>Impôts payés</u>		<u>24 223 886</u>	<u>26 007 193</u>

NOTE 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 8	228	5 148
- Mises en rebut d'immobilisations corporelles	+ Note 8	53	5 417
- Pertes suite à la mise en rebut d'immobilisations corporelles	- Note 25	(53)	(5 417)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 26	1 375	255 853
<u>Encaissements provenant de la cession</u>		<u>1 604</u>	<u>261 000</u>

NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles**NOTE 33 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles**

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 8	228	5 148
- Mises en rebut d'immobilisations corporelles	+ Note 8	53	5 417
- Moins value sur cessions d'immobilisations	- Note 25	(53)	(5 417)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 26	1 375	255 853
<u>Encaissements provenant de la cession</u>		<u>1 604</u>	<u>261 000</u>

NOTE 35 : Dividendes et autres distributions

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ Note 14	63	63
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- Note 14	(63)	(63)
- Prélèvements sur fonds social	+ Note 15	72 956	120 745
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>72 956</u>	<u>120 745</u>

NOTE 36 : Autres flux liés à l'exploitation

		31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	77 547	256 372
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(22 553)	(77 547)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	63 178	88 045
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(49 492)	(63 178)
- Placements en début de période	+ Note 6	28 317 347	1 449 323
- Placements en fin de période	- Note 6	(34 977 658)	(28 317 347)
- Compte courant "AMILCAR LLD" en début de période	+ Note 9	250 000	250 000
- Compte courant "AMILCAR LLD" en fin de période	- Note 9	(250 000)	(250 000)
- Produits constaté d'avance en début de période	- Note 14	-	-
- Produits constaté d'avance en fin de période	+ Note 14	71 929	-
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(362 431)	(479 224)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	298 922	362 431
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(60 811)	(18 181)
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	18 181	60 811
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+ Note 18	231 892	642 755
- Moins values sur cessions titres cotés	- Note 18	-	(216 669)
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	396 328	550 908
- Autres gains ordinaires	+ Note 26	68	29 023
- Autres pertes ordinaires	- Note 25	(167 697)	(339 433)
<u>Autres flux liés à l'exploitation</u>		<u>(6 165 251)</u>	<u>(26 071 913)</u>

Note 37 : Informations sur les parties liées :

Engagement Leasing

AMILCA LLD

Au cours de l'exercice 2021, HL a mis en force 44 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, pour une valeur totale de 5 598 657 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 25 011 762 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ces contrats s'élève à 1 356 447 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2021, à 12 226 010 dinars.

NIDA SA

En 2021, HL a mis en force un contrat au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 262 367 dinars

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 460 976 dinars

La marge brute réalisée en 2021 sur ces contrats s'élève à 8 515 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2021, à 101 785 dinars.

Société Financière Tunisienne

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « FINANCIERE TUNISIENNE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise s'élève à 155 598 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ce contrat s'élève à 8 429 dinars.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2021, à 62 685 dinars.

MANUFACTURING INTLE COMPAGNY « MIC »

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « MANUFACTURING INTLE COMPAGNY (MIC) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 539 819 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ces contrats s'élève à 14 171 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ces contrats s'élève à 112 357 dinars.

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES « UGFS »

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « UNITED GULF FINANCIAL SERVICES (UGFS) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 88 249 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ces contrats s'élève à 1 583 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ces contrats s'élève à 8 932 dinars.

STE INVESTMENT TRUST TUNISIA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « INVESTMENT TRUST TUNISIA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 480 597 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ces contrats s'élève à 16 906 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ces contrats s'élève à 73 102 dinars.

STE HERMES CONSEIL

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « HERMES CONSEIL », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, s'élève à 80 783 dinars. Il a été racheté en 2021.

La marge brute réalisée en 2021 sur ce contrat s'élève à 918 dinars.

STE STIAL SA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « STIAL », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, totalise la somme de 622 482 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ces contrats s'élève 14 795 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ces contrats s'élève à 90 301 dinars.

STE BOISSONS DU CAP BON

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « BOISSONS DU CAP BON », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 54 776 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à un dinar.

CENTRALE LAITIERE DU NORD

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DU NORD », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 383 433 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 7 dinars.

CENTRALE LAITIERE DU CAP BON SA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DU CAP BON SA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 148 766 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à un dinar.

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 35 958 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ce contrat s'élève à 2 124 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 16 709 dinars.

STE IDENTITY & PARTNERS SA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « STE IDENTITY & PARTNERS SA », filiale de la société NIDA dans laquelle HL a des dirigeants en commun, s'élève à 146 174 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ce contrat s'élève à 15 516 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 108 796 dinars.

ECLAIR PRYM TUNISIE

En 2021, HL a mis en force un contrat au profit de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour un montant de 78 440 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ce contrat s'élève 4 203 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 72 111 dinars.

PRYM FASHION TUNISIE

En 2021, HL a mis en force un contrat au profit de la société « PRYM FASHION TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour un montant de 137 819 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ce contrat s'élève 12 225 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 102 220 dinars.

Certificats de dépôt

Société Immobilière ECHARIFA

1- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 30 décembre 2020 au 30 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève 24.105 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 18.500.000 DT, durant la période allant du 25 janvier 2021 au 28 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 131.265 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 1.000.000 DT.

Société Immobilière AL KADIRIA

1- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 12 novembre 2020 au 25 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 16.229 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 17.000.000 DT, durant la période allant du 11 janvier 2021 au 20 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 241.872 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 2.000.000 DT.

EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT

1- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 23 décembre 2020 au 28 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 10.744 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 18.000.000 DT, durant la période allant du 22 janvier 2021 au 23 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 126.179 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 1.500.000 DT.

LES BATIMENTS MODERNES

1- HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants

communs, pour un montant de 500.000 DT, émis le 2 décembre 2020 et échéant le 1^{er} janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 138 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 5.000.000 DT, durant la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 28 Septembre 2021, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 37.221 DT.

Mr Abderrazek BEN AMMAR

HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abderrazek BEN AMMAR, administrateur de votre société, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 28 juillet 2020 au 24 janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 6.577 DT.

Société NIDA

1- HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 500.000 DT, émis le 3 novembre 2020 et échéant le 2 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 274 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 3.000.000 DT, durant la période allant du 2 janvier 2021 au 28 décembre 2021, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 44.335 DT.

Mme NADIA MEDDEB DJILANI

1- HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 14 octobre 2020 et échéant le 12 avril 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 26.984 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 12 avril 2021 au 7 avril 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 62.919 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 1.000.000 DT.

Feu Abdelkader ESSEGHAIER

1- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès des héritiers du feu Abdelkader ESSEGHAIER, représentés par Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 14 décembre 2020 au 23 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 16.253 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès des héritiers du feu Abdelkader ESSEGHAIER, représentés par Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 18.000.000 DT, durant la période allant du 13 janvier 2021 au 18 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève 255.172 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 3.000.000 DT.

Avance en compte courant associés

Le conseil d'administration réuni le 27 Août 2018, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 9 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2020, s'élève à 22 500 dinars.

Location de voitures

Amilcar Location Longue Durée a conclu avec Hannibal Lease un contrat de location de voitures. Les voitures mises à la disposition de Hannibal Lease à fin 2021 sont au nombre de 13.

Les charges supportées au titre de l'année 2021 s'élèvent à 265 363 DT.

Convention d'assistance et de conseil

Le conseil d'administration réuni le 21 février 2018, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2021 à 33 861 dinars hors taxes, soit 38 265 dinars toutes taxes comprises.

Acquisition d'un bureau

Le conseil d'administration réuni le 24 mars 2022, a autorisé l'acquisition auprès de la société Confection Ras Jbal « CRJ », ayant des dirigeants en commun, d'un bureau situé au rez-de-chaussée de l'immeuble CRJ sis au centre urbain nord de Tunis pour l'ouverture d'une nouvelle agence. La superficie du local est de 83m² avec un prix d'acquisition de 5.200 DT HT par m² hors aménagement.

Ainsi, le prix global est de 431.600 Dinars HT, soit 513.604 Dinars TTC. Le paiement se fera 50% à l'acceptation de l'offre et 50% à la signature du contrat définitif.

A ce titre, Hannibal Lease a payé une avance de 256.802 Dinars en 2021.

Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants se détaillent comme suit :

	PCA		DG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2021	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2021	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2021	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2021
Avantages à court terme	100 000	100 000	346 034	2 186	276 997	-	162 500	162 500
Rémunérations brutes	100 000	100 000	290 000	-	250 000	-	-	-
Charges sociales	-	-	8 744	2 186	-	-	-	-
Avantage en nature	-	-	47 290	-	26 997	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	-	-	162 500	162 500
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-	-	-
	100 000	100 000	346 034	2 186	276 997	-	162 500	162 500

Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient, chacun d'eux, d'une voiture de direction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Monsieur Rafik MOALLA assure la fonction de Président du conseil d'administration de la filiale « Amilcar Location Longue Durée », qui lui sert à ce titre une rémunération brute annuelle de 50.000 DT.

NOTE 38 : Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 24 mars 2022. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des événements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.